



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE



VILLE DE POINTE-A-PITRE

Région et Département de la Guadeloupe

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

Pointe-à-Pitre, le 15 Juillet 2025,

Madame, Monsieur,

La ville de Pointe-à-Pitre et sa Direction Affaires Culturelles du Patrimoine de l'Animation et du Tourisme (DACPAT) lance une consultation en vue du recrutement d'intervenants pour les ateliers municipaux d'arts et d'artisanats (AM2A) dans les domaines suivants :

- Arts plastiques
- Arts culinaires
- Ateliers créatifs « Récup'Arts » (Utilisation de matériaux de récupération et/ou d'éléments naturels, graines, coco, Calebasses, feuilles etc. pour la création d'objet)
- Dessin
- BD illustration (bandes dessinées, albums jeunesse)
- Arts et Design Floral
- Infographie
- Informatique
- Photographie
- Vannerie
- Jardinage
- Remise à niveau (français, mathématiques, langues étrangères...sous forme d'activité ludique, pédagogique et/ou artistique)
- Plantes médicinales et plantes ornementales
- Customisation
- Graph et art murale
- Macramé

Ces ateliers pourront s'adresser à divers publics : adultes, jeunes, enfants, publics mixtes, public empêché etc.

Toute candidature devra comporter les éléments suivants :

- Lettre de motivation et CV.
- Fiche(s) technique(s) du (ou des) projet(s) d'atelier(s) dûment remplie(s) selon le modèle ci-joint.
- Extrait KBIS et RIB de l'intervenant.
- Devis de votre prestation (coût horaire et/ou forfaitaire en fonction de votre projet d'atelier)

Pour les candidats ayant travaillé lors de la saison 2024-2025 un bilan quantitatif et qualitatif de leur atelier devra être transmis.

Un book est fortement recommandé pour les candidats n'ayant pas animé d'atelier la saison précédente. Le candidat devra préciser le public avec lequel il souhaite travailler pour la saison à venir.

Les éléments suivants devront être précisés : taux de remise pratiqué (le cas échéant) et volume horaire mensuel souhaité. La ville se réserve le droit de négocier.

Les critères d'attribution basé sur un total de **100 points** seront les suivants :

- Qualité, originalité et innovation du projet d'atelier, bilan d'atelier 2024-2025 et perspectives : **50 points**
- Les références et qualification de l'intervenant : **30 points**
- Le tarif de la prestation : **20 points**

Votre proposition et les éléments de candidature afférents devront être transmis au plus tard **le mercredi 30 juillet 2025 à 13h.**

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez adresser un mail :

marie-claude.gace@ville-pointeapitre.fr ou wyllen.saha@ville-pointeapitre.fr

Téléphone : Marie-Claude Gace : 0690 75 04 65 - 0590 50 95 43

Wyllen Saha : 0690 68 33 53

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized, overlapping loops and lines, positioned in the lower right quadrant of the page.